



SOCIETE IMMOBILIERE LE TIVOLI
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE DH 44 462 000
SIEGE SOCIAL : ZONE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE (PARCELLE N°35)
AGADIR - RC N°: 4399

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE

Les actionnaires de la Société Immobilière le Tivoli sont convoqués au siège social du Crédit Immobilier et hôtelier, 187 avenue Hassan II – Casablanca, en Assemblée Générale Extraordinaire **le 30 juin 2025** à partir de **10h00** et dont l'ordre du jour arrêté est le suivant :

- Ratification de la validité des modalités de la convocation ;
- Approbation du transfert du siège.
- Harmonisation des statuts.
- Augmentation du capital social par incorporation du compte courant d'associés.
- Quitus au commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos 31 décembre 2024 ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs à conférer.

Nous vous informons que, à compter de ce jour, les documents, ci-après, sont mis à votre disposition au siège social :

- La feuille de présence ;
- Les lettres de convocation ;
- Le texte de projet des résolutions présentés par le conseil d'administration ;
- La liste des administrateurs ;